

LE PARC NATIONAL DE LA YAMASKA EST À LA RECHERCHE D'UN

GARDE-PARC PATROUILLEUR

I - Fonctions

En matière de conservation

Assurer une présence dissuasive sur le territoire du parc à l'encontre de toute forme d'activités illégales à l'égard de certains articles de la Loi sur les parcs, de la Loi de la conservation et de la mise en valeur de la faune et de son habitat, de la Loi sur la qualité de l'environnement, de la Loi sur les espèces menacées et vulnérables et de tous les règlements qui en découlent en vue d'une protection du parc et de son territoire. Cette présence dissuasive prend forme par des patrouilles ainsi que par l'exercice des fonctions qui lui sont confiées à l'égard de la surveillance du territoire et de la protection de la clientèle du parc.

En matière d'éducation

Collaborer aux activités d'éducation en répondant adéquatement aux questions de la clientèle et en participant occasionnellement à des activités d'interprétation.

En matière de recherche

Participer à la mise à jour des connaissances relatives aux ressources naturelles du parc en effectuant occasionnellement des prises de données et certains inventaires.

En matière de sécurité

Répondre aux urgences et aux demandes d'assistance qui lui sont acheminées dans l'exercice de ses fonctions ; participer à l'application du plan d'urgence et apporter toute recommandation pour en améliorer l'efficacité ; effectuer l'entretien et assurer du bon ordre du matériel spécialisé de façon à ce qu'il soit toujours opérationnel et fonctionnel lors des urgences ; diriger lorsque requis des opérations de recherche et de sauvetage et appliquer les techniques reconnues de secourisme ; veiller à la sécurité et à la quiétude des personnes sur l'ensemble du territoire.

En matière d'entretien

Effectuer divers travaux de nettoyage, faire l'entretien de sites, des équipements, des bâtiments, des sentiers ainsi que faire la coupe d'élagage et d'émondage des arbres et vérifier les installations et équipements au gaz propane et collaborer au programme d'entretien pour assurer la sécurité de la clientèle du parc, collaborer aux activités d'ouverture et de fermeture des saisons d'opération.

Effectuer toute autre tâche connexe à ses fonctions.

II – Qualifications requises

Détenir un secondaire V et posséder 4 saisons d'expérience pertinente ou détenir un DEP dans une formation pertinente et 2 saisons d'expérience dans un domaine connexe.

Détenir une attestation de participation à la formation Client Plus ou devoir suivre la formation offerte par l'employeur.

III – Exigences particulières

Détenir un permis de conduire (classe 5) ; bonne connaissance du milieu naturel (faune, flore, géologie) ; habileté à communiquer (oral) ; autonomie, esprit d'initiative ; connaissance des logiciels Word et Excel. Anglais et cours de premiers soins sont des atouts.

IV – Conditions de travail

Il s'agit d'un emploi en remplacement pour congé de maternité du 26 avril au 6 novembre.

Les conditions de travail applicables sont celles de la convention collective en vigueur dans les parcs nationaux (semaine de travail de 38¾ heures réparties sur 5 jours, incluant les jours de fin de semaine et les congés fériés; horaire de travail de jour et de soir selon les besoins des opérations).

Veuillez transmettre votre offre de service au plus tard le **26 mars 2010** à :

M. Alain Mochon

Responsable du Service de la conservation et de l'éducation

Concours 10-02

Parc national de la Yamaska
1780, boulevard David-Bouchard
Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0
Télécopieur : (450) 776-7266
mochon.alain@sepaq.com